

# Compte rendu du collectif BRETAGNE

Du 08 au 10 juin 2015

## A PIRIAC

Ont participés : la cafétéria de VANNES, les géants de QUIMPER, de LANNION, de SAINT –BRIEUC, de MORLAIX, la cafétéria de Nantes Beaulieu, Frédéric BONNARD, Jean-Luc TOURON et Norbert NITCHEU.

Le constat est le même dans tout les hyper-marchés, la direction casino a embauché des intérimaires pour le secteur caisse, et dans certain magasins, pour les rayons.

Ont-ils enfin entendu le mécontentement des employés ?

On note aussi, des opérations réserves blanches, des changements d'organisation suites au décalage des dates de livraisons, la mise en place dans tout les magasins de caméras très sophistiquées pour fliquer encore plus les employés...

Au magasin de QUIMPER, suite à la plainte d'un client, la DDPP 29 a dressé plusieurs PV pour fraude (étiquetage prix erroné), une rénovation extérieur est en cours (l'ancienne peinture n'avait que 3 ans !!).

Saint-Brieuc récupère des clients suite à des travaux chez Leclerc.

La cafétéria de VANNES arrive au bout de ses 1 an de LGF ,ils s'inquiètent pour la suite.

### Caisses paniers.

Suite à la mise en place dans certain établissements, Joël rappel que pour l'instant, un test est effectué sur trois magasins et qu'à la suite aura lieu une consultation du CCE.

La mise en service des caisses paniers ne pourra se faire qu'après l'avis du CCE.

### Point sur les élections.

Le collectif est content d'accueillir Dorine qui a été élue au mois de novembre 2014, à la cafeteria NANTES Beaulieu. A Lesneven, suite à la mise en place (par le directeur), d'une liste CFDT, la liste CGT prend 50% des voix. La CGT gagne aussi les élections à

Ergué-Armel et à Tregunc.

Les prochaines élections sont à l'entrepôt de Gaëlle.

## **SECAFI bilan social DCF 2014**

Etude du bilan et toujours les mêmes constats :

- Très peu de formations pour les employés
- L'érosion des effectifs (près de 2 000 emplois supprimés, la masse salariale baisse de 6%).
- La hausse des salaires est totalement absorbée par les gains de productivité réalisés.
- ect.....

### **Point sur le site internet CGT casino**

Toujours beaucoup de visites. Gregory se porte volontaire pour aider à tenir à jour le site.

Frédéric demande, aux volontaires, de se positionner sur les négociations du groupe .

### **Négociation formation professionnelle.**

Suite à la nouvelle loi 05 mars 2014, des négociations ont lieu au niveau du groupe.

Le DIF n'existe plus, bonjour le CPF.

Rappel des droits pour les salariés depuis le 1 janvier 2015.

Il y a des demandes de formations syndicales, au niveau de la région ,pour les élus.

### **Accord salaires.**

Après avoir étudié l'accord sur les salaires 2015 et l'accord sur la durée du travail, les avantages sociaux et les conditions de travail 2015 pour DCF, les élus constatent que sur le salaire la direction ne fera pas d'effort, mais que sur l'accord des conditions de travail on peut trouver des axes à améliorer et à affiner pour les NAO 2016. Avec l'aide de Norbert, il est décidé de revoir la prime variable avec pour objectif d'enlever toutes les clauses discriminatoires. Et sur la partie temps de travail de ramener le nombre de coupures de 3 à 1 par semaine, et de limiter le nombre de fermetures en précisant bien l'heure.

### **Comité de groupe et évasion.**

La CGT a déposé un recours pour élargir le périmètre du groupe casino en intégrant monoprix, vendémia, leader price, cdiscount,...

Pour évasion (activités sociales casino), il n'y a pas eu de réunion de bureau depuis 2012. Suite à un recours de la CFDT, FO a eu l'obligation de refaire des réunions. Malgré des relances, aucune réaction de la part de FO. La CGT a donc assigné FO, en la présence de Mme CHATENIE, et passera au tribunal le 01 JUILLET 2015.

**En bref :**

Le 12 mai 2015, lors de l'assemblée casino, plus d'une centaine de salariés se sont retrouvés afin de montrer leur mécontentement à leur PDG Jean-Charles NAOURI et aux actionnaires.

11 élus CGT de BRETAGNE ont fait le déplacement à PARIS.

La fédération commerce CGT lance un appel pour une journée d'action le 23 juin à BERCY

(Pour la défense de nos droits).

Accords en cours de négociation : GPEC avec la formation professionnelle et RSE.

Il y a un nouveau directeur pour le CCE DCF, Mr Damien DORE. Au dernier CCE DCF, il y a eu une intersyndicale suite à la non application du code du travail sur le déroulement de la consultation et sur la remise des documents.

La mise à jour des accords a été envoyée par mail.

Les bretons et les bretonnes remercient Frédéric, Jean-Luc, et Norbert de leurs participations, ainsi que Rhino pour son accueil.

Le prochain collectif de la région Bretagne aura lieu à QUIMPER le 16 et 17 novembre.